

**INFORMATION**

Madame, Monsieur ;

 Compte tenu des règles sanitaires en cours et du couvre feu, nous ne pourrons pas faire l’assemblée Générale en présentiel.

 Tous les documents concernant le rapport moral du Président, rapport du trésorier et rapport du capitaine des jeux seront mis en ligne sur le site du golf d’Autun. Vous recevrez par mail fin avril le formulaire pour l’approbation de ces documents et pour le vote les élections partielles des membres du Comité Directeur.

 Conformément aux statuts de l’Association Sportive les membres du Comité de Direction sont élus pour une période de trois ans et rééligibles par tiers tous les ans. Les membres sortants peuvent se représenter sans restriction.

 Cette année, Arnaud BOHY, Daniel IONESCU sont sortants. Les membres de l’Association Sportive qui désirent entrer dans le Comité doivent faire acte de candidature par courrier au Président au plus tard le 24 avril 2021.

 Seuls les membres de l’Association Sportive de plus de 16 ans, adhérents de l’Association en 2020 licenciés lien 1 ont une voix délibérative. Le quorum requis est de 25% du total des licenciés lien 1 pour 2020. Les jeunes de moins de 16 ans n’ont pas de voix délibérative mais peuvent être néanmoins représentés par un parent ou un tuteur légal, ces jeunes n’entrent pas dans le calcul du quorum requis.

 **Il est impératif pour les délibérations et les élections que chaque membre de l’Association Sportive du club exprime sa voix .**

J’espère vous retrouver très rapidement dans de meilleures conditions, et vous prie de recevoir Madame, Monsieur, mes meilleures salutations golfiques.

Le Président : Jacques Gauchery

Association Sportive Golf d’Autun 27 chemin des Ragots 71400 Autun

Tél. 03 85 52 09 28 Mail autungolfclub@gmail.com

Représentant légal : Jacques Gauchery